

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALZON****SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023****Nombre de conseillers :**

En exercice : 7
Présents : 7
Votants : 7

Date de convocation :

13 octobre 2023

Date d'affichage :

13 octobre 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, jeudi 19 octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Roger LAURENS, Maire.

Présents : Elodie BRUN, Odile COLOMB Marie Hélène DISPARD VIVENS, Gérard ABRIC, Alain BOUTONNET, Roger LAURENS.

Excusé : Dominique CAUVAS procuration à Roger LAURENS

Secrétaire de séance : Gérard ABRIC

**OBJET : DEMANDE AU SMEG30 TERRITOIRE D'ENERGIE DE
PROLONGEMENT RESEAU POUR LE FORAGE DU
CAYLARET**

Le Maire indique que dans le cadre de l'autorisation du dépôt du dossier règlementaire du forage du Caylaret, il convient par ailleurs de lancer l'étude préalable pour l'alimentation électrique des pompes nécessaires au forage, auprès du SMEG.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le maire ou son représentant à demander au SMEG 30, territoire d'énergie, une étude et les financements.

Le Maire, Roger LAURENS



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa transmission auprès du représentant de l'Etat et de sa publication.

Certificat d'affichage du _____

Envoi au contrôle de légalité le :